ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mme Verve Jouanolou vs Auguste

Pouy.

Pouy.

DEUXIBME COUR DE CITÉ DE LA Nou velle-Orléans—No 30, 210—En vertud'un writ de fiert facins à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignée, le VENDREDI, 14me jour de janvier 1898, à 11 houres A. M., de la propriété di-après décrite à savoir:

Bar les lieux. No 512 Ma lison, entre Chartres et Decator, dans le deuxième district de cette ville.—Le contenu de la maison de penion et logement, consistant en meubles de maison, etc.

Saisi dans l'anflaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en

Constable de la Douxième Cour de Cité. 12 janv-12 13 14

Jos. I. Rogers ve Francis J. Davidson

Jos. I. Rogers ve Francis J. Davidson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA
Nouvelle-Oriéana—No 17.548—En vertu
d'un writ de fleri facias à moi adressé par l'Hon.
R' H Downing, juge de la Quatrième Cour de
Cité, dans l'affaire cl-dessus numérotée et intitulée, je procèderai a la vente à l'enchère
publique, au local 1301 rue Girod, dans le
Premier District de cette ville, le VEN.
DREDI, 21 jauvier 1898 à m. di préc s de la
propriété ci après décrite, à asvoir: Le contenu d'une; imprimerie, un Mo-hair Parlor
Suit etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intiulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon buteau.

constable de la Quatrième Cour de Cité.

12 janv-12 17 21

Mme Marie Artigues vs Arthur Dobard.

bard.

DEUXIFME COUR DE CITE DE LA d'un writ de fiari facias à moi adressés par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvel e-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt. No 728 Bienville. entre les rues Royale et Bourbon, dan le Douxième District de cette ville, LUNDI, le 17ème jour de janvier 1893, à 11 houres A. M. de la propriété ci-sprès décrite, à savoir: Un lo: de muubles de maison, etc.
Saisi dams l'affaire ci-dessus intitulée et numératée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau

numerate.
mon bureau
Conditions—Comptant sur les lieux.
LEON MARTINY.
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
7 jan—7 14 17

VENTE DU COMMISSIONNAIRE.

Confermément à un décret rendu par l'Hon

vent. et les droits, voiss, privileges, servitu-des et avantages là dessus en dépendant et y

une facade à la rue Water de cent soixante

dix sept pieds, dix pouc-s; une profondeur e façade à la ma Market, dont il forme l'encoi

protoneur de cent dix sent pieds cinq pouces et sinq lignes sur la ligne de cô cle séparant du lot No 'daux' et cout trente deux pieds six poucs et cinq lignes sur l'autre ligne de côte le séparant du lot No 'douze' le lo No 'douze' forme l'encoignure des rues Water et Market et meaurant vingt uenf pieds, sept pouces et cinq lignes de la Raus le fond, aur une pr fondeur de ceut trante deux pieds, s'ix pouces et cinq lignes aur la ligne de cô éle séparant du 'ot No Ouze et uns prefondeur et façade à la rue Market de c rt quatante cinq pieds, sept pouces et six lignee, et le lot No Treize meaurant vingt a pt pieds de face à la rue Market, la même l'argeur dans le fond sur ent six pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parai ele: aussi, tout et particui ièrement les machines, bouilloires, mécaniques et toutes autres dépendances de la dite manufacture de glace appartenant à la dite compagnie, et sur les dits lieux, ensemble avec les dépendances et accessoires qui s'y trouvent et comprenant la manufacture entière de la dite compagnie. La dite vente sera faite dégagée et libre de tous liens, charges qui peuvent se trouver dans cette sffaire et spécialement libre de cous liens, charges résultant de l'hypothèque exécurée le 30e jour de ianxier 1892, pardewant Jefferson C. Wenck, notaire public et de toutes les réolamations daucuns porfen' ou portours des boss et compagnie, arantis par la dite hypothèque, et libre dé tous liens et charges de toute hypothèque postériente ou lieus ou privilèges, mais sujet aux taxes sur la propriété pour l'année dats laque le la dite vente est faite, lesquelles servont assuméées par l'aoquéreur.

Pour de plus amples renseignements, voyez le décret enregetré dans le ture u du gref.

ront assumees par 1 soquereur.
Pour de plus amplee renseignements, voyez
lè décret enregistré dans le buie u du gref.
de c de la Cour de Circuit des Étate Unis à la

Nony: ilé Oriéans, Lue.

ALCEE LE BLANC,

Commissionaire Spécial.

7 jan-7 16 23 30 fev 6

mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY

ANNONCE JUDICIAIRE Propriété du Deuxième

VENTES A L'ENCAN.

District, Avantageusement située,

Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne. Près de la cathédrale St-Louis, du

Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et als vs Emma L. Thorpe et als. No 55,223 -Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

No 55.223 - Cour Civile de District pour la Parcoise d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - PLACIDE J.

SPEAR Encanteur - Buresux No 813 rue
Commune. MEKOREDI. le 16 février
1898, à midi, il sera vandu à l'enchère pub'que, à la Bourse des Propriétés Foncières
de la Nouveile-Oréars, 717 rue Commune,
entre les rue: St. Charles et Carondelet, en
vertu de et conformément à un jugement res du
et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon. T. C. W.
Ellis, juge de la Cour Civile de District pour
la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus
intitulée la propriété de valeur ol-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, dans la ville de la
Nouvelle-Orléans. Louisiane, situé sur le oôté
est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE. ANNE, ilet berné par la rue
CHARTES, meaurant 37 pieds 3 pouces de
face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pou
ces 15 18 de profondeur; entre lignes parailèles, b rué au-audessus par la propriété maiutonant ou autrefois apparterant à la Veuve
G-unod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec
les bátisses et amélioration qui s'y trouvent.
Les améliorations consistent en une élég nte
résidence ayant six shambres, bátisse au fond
avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus

avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an sur les pa'ements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en esa de procès pour en foror la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0/0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur aire, aux frais de l'acquéreur 12 jan-12 19 26-fev 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE SPECIALE DU COMMISSION-NAIRENO 12 626—Judah Hartva Muni-cipal Ice Manufacturing Company — Dans l'intervention de T. Stewart, syndic de la Southern Ice Machine Company — Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, [Division de la Nouvelle Or-COTTAGE

TRES JOLI

-ET-

PRESQUE NEUF SUR LE PITTORESQUE

BAYOU ST-JEAN.

Confermément à un décret rendu par l'Hon Don A. Pardee, juge de la Cour de Circuit des Et. 18 Unis pour le D's riot Et de la Louisiane Division de la Nouvelle-Orléans, dars l'affaire ci-dessus initulée et numérotée et d'un ordre octroyé par la dite C ar et à mo: airessé je vendrai à la c fée publique, au dernier et plus haut enchérissaur, p un dit comptant, sans s'imation, sur les il ux, coin des rues Sud Watre et Market, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, lundi le 7ème jour de féviler 1918, commençant à 11 heures A. M., la propriété suivante décrite a savoir —

Les terres et amélio ations qui s'y trouvent, et les droits, voies, pririèges, serviturent. DANS LA PARTIE LA PLUS SALUBRE ET des et avantages là dessus en dépendant et y appartenant et particui, èremeut decrits dans un acte hypothécaire passè pardevant Jeff reon C. Wenk, notaire public dans la vile de la Nou velle-Oriéans, Louisiane, le 30ms jeur de tanvier 1892, comme suit, à savoir:

1º Sept certains lots de terre de batture ensemble aves les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dreits voies, privilèges, servitindes et avantages là-desaus en dépendant et y appartenant, situés dans liet borné par les rues Wa'er, Market, New Levee et S. James formant ensemble une portion de terre ayant un meeurage collectif comme suit: LA PLUS ÉLÉVÉE DE LA VILLE. EN FACE DU SOUTHERN PARK, PRÈS DU PARC DE VILLE ET DU JOCKY CLUB, A PROXIMITÉ DES BELLES PROPRIÉTÉS DE NOS CITOYENS ESTIMÉS LOUIS CU-CULLU. VEUVE A L TISSOT, B CABI RAC D CEFALU, A. ROUX, E. BLANC ET AUTRES.

Lots vacants sjoignant les susdites propriétés.

Succession de Ernest Morel. Cour Civile de District pour la paroisse d'Or-léans, No 54 279.

façade à la pue maixe, avantage pieds, sept gurre, de cent solxante-douze pieds, sept pooc a et six lignes, de là, le long de la ligne de prefondeur perpendiculaire rue Market et parallèle à la rue Nouvelle Livée, cent cinquante neuf pieds six ponces et sur l'autre ligne du fond courant vers la rue Water quatrevingt quateze pieds un pouce et trois lignes. PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J.
SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813
rue Cemmune MERCREDI, 12 janvier 1898,
a midi il sera vendu a l'enchère sublique à la prefondaur perpendiculaire rue Marker et parallèle à la rue Noveiel Livée, cent cinquante non of pieds six ponces et sur l'autre ligno du fond courant vere la ree Water quatrevingt quateze pieds un ponces et tois lignos et aprèun du fond courant vere la ree Water quatrevingt quateze pieds un ponces et tois lignos et aprèun du fond (Lo. 16 30 octobre 1870) par J. A. d'Rômécont. député voyer de ville : les dix sept loit soat ansai désignés par la numères "sept" à 'tre'ze" inclu i-ment de l'ilet. No -34 A. 'aur un plau par Louis (Tids, and cittude de Henry C. D. bble. ancien notaire, et and tente de Henry C. D. bble. ancien notaire, et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voise, privilèges, servitudes or a statege et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voise, privilèges, servitudes or a statege et arie in batture du Premier District de cette viite, designés par les Nos-Sept à Treize inclu aivement de l'ilet. '34. 'b. torté par les rues Peters (anciennement New Leves) Wastr. Market et l'Jomes, aru un plan tresse par de l'enry C. Dibble, ancien notaire, et l'enry de l'enry de

Comptes Ouverts. Dane l'affaire de la succession dn Di

James G. Belden-Coar Civile de District poor la paroisse d' léans, D. vision D - No 50 800. CONFORMEMENT à un ordre signé par ONFORMEMENT à un otdre signé par Cour d'Hon N. P. Rightor, juge de la Cour ci dessus nomuée, le 6 janvier, je procéderai à la vente à l'enchére publique à la saile d'encan Curtis Nos 51 et 56 rae Baronne, le SAMEDI, 22 janvier, à 10:30 A. M., pour le compte de la susdite succession—
Un lot de comptes ouverte dûs aux Dre James G. et J. Webster Bilden.
D'après l'inventaire enregistré.

STEPHEN J. DERBE -Encanteur.
Conditions—Comptant sur les lionx.
12 janv—12 16 22

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55.354—Division E
—Attendu que G orge Stier a présenté une
pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de
feue Amelia Carbo décédée intestat,
avis est par le présent donné à tous
ceux que cela peut concerner d'avoir
à déduire dans les dix jours. les raisons pour
lesqueiles il ne serait pas fait droit à la dite
pétition.

pétition.

Par crdre de la Cour.

PAUL O. GUERINA

Fé ir J. Drayfous, avocat,
11 jan—11 15 20

MINISTER WEST

The state of the second st

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH. ARNONUS JUDICIAIRE

VENTE DU SYNDIC. CONSISTANT EN

Tapis, Nattes, Rideaux en dentelle, Shades, Tapis, Bureaux,

d'antres Beaucoup A L'ENCAN,

IN RE E. C. BOSSE VS SES CREANCIERS No 54,805-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.-Division B.

paroisse d'Orléana.—Division B.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker
Encanteur.—Burean, 334 rue Carondelet.
-Le MARDI 18 janvier 1898, à 11 houres
A. M., sur les lieur Nos 239 rue Bourbon, près
de la rue Bienville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. Ding iuge
de la susdite Cour Division "B" rendu et signé
le 4 janvier 1898 dans l'affaire ci dessus
intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, au dernier et plus haut enchériss ur
Le mobilier entier du magasin No 239 rue
Bourbon. inventorié dans l'affaire ci-dessus,
consistant en nn aplendide assortiment de tapis, descentes de lit. rattes, rideaux de dentelles, shades. rouleaux, garnitures, etc., et
beaucoup d'autres articles tonus ordinalrement dans un magasin de ce genre.
Conditions—Comptant sur les lieux.
7 janv—789 16 17 18

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE. UN EXCEPTIONNEL EMPLACEMENT POUR AFFAIRE

A l'encoignure Tchoupitoulas et Amelia. A l'Encan, le 27 janvier 1898. Dans l'affaire de la succession de John Voelkel.

No 54,644—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D. paroisse dOrléans—Division D.

DAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker.

enc nteur—Bureau No 334 rue Caronde

et—JEUDI, le 27 ianvier 1898, à midi, a la
Bonrae des Propriétés Foncères Nos 629 et
631 rue Commune, en vertu de et conformés
ment à deux ordres séparés de Cour. l'un
rendu et signé le 16 décemb e 18-7, et, autre
ment à deux ordres séparés de Cour. l'un
rendu et signé le 16 décemb e 18-7, par
l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civide
de District pour la paroisse d'Orléans, Division
D. dans l'affaire ci dessus intitulée et numé
rotée, il sera vendu à l'enchère publ que la
suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes 'es
bâtisses et améliorations qui e'y trouvent et y
appartenant, situés dans le Sixième District
de cette ville. dars 'liet borné par les rues
Tehoupi oulas. An oni-e, Amelia et Annonctation et désignés comme lots Nos 19 st 20
de l'ilet No 107, sur un devis fait par Sadney
G. De L'I-le, voyer, daté le 3 novembre 19-1,
et annexé à l'acte passé pardevant Benj Ory,
notaire, le 4 avril 1892. Les dits lots se toucent et mesurent comme soit:

Lot No 19 mesurant 32 niels 9 poaces et
7 lignes de profondeur, aur la ligne de côté
de l'ilet son lot No 18, 119 pieds 19
pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas 32
pieds de largear dans le fond sur 127 jueds
et d'il gines de profondeur aur la ligne de côté
qui le sépare du lot No 18, 119 pieds 19
pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas 32
pieds de largear dans le
conditions—A être vendu en
tiers comptant, a balance
soit en de deux en de liter en toute

Termes et Conditions—Un tiers ou plus
complant, a l'option de l'acquéreur,
portant 8 pour cent d'intérêt par an, et garantils par privilège et hypothèque du vendeur,
ensemble avec toates les clauses unelles de
sécurité l'acquéreur de de l'acquéreur,
portant 8 pour cent d'intérêt par an, et garantils par privilège et hypothèque du vendeur,
ensemble avec toates les clauses unelles de
sécurité l'acquéreur de l'une de l'acquéreur,
portant 8 pour cent d'int DAR HECKER & SMITH_J. Paul Hecker.

portant 8 pour cent d'inférêt par an, et garan-tis par privilège et hypothèque du vendeur, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant a sumer toutes les taxes pour 1893, en sus et en plus du priv de l'adjudication, et devant faire un depôt comptant de 10 pour cent au moment de la Acte de vente pardevant G. G. Kronenber

ger. Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. 26 d. c. -26 - jan 2 9 16 23 27

PAR HECKER & SMITH. ANNONCE JUDICIAIRE VENTE EN PARTAGE.

Double Cottage, Nos 2325 et 2237 rue Terpsi chòre et

Cottage Simple,

2727 rue Washington, Dans l'attaire de Mme George Iver ve Justice Noote et als.

Justice Noote et als.

No 55.046—Cour Civila de District peur la Paroissa d'Orléans—Division D.

PAR HECKER & SMITH J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, EUDL 27 janvier 1898, Agmidi, & la Bourse des Eucanteurs, Nos 629-631 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 22 décembre 1897 par l'Hon. W. H. Righter juuge de la Cour Civile de District pour la paroisse de Orléans, Divisien—19 dans l'affaire ci dessas, il sera vendu à l'encan la prorriété ci après décrite à savoir—12 Un certain lu de terre deus le Premier District de cette ville, enseuble avec toutes les hâtieses et améiorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Howard et Freret, et désigné comne lot No 2, mesutant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Terpsichore sur une proiandrur de 90 pieds, entre lignes parallèles, étant composé d'une partie des lots Nos 12, 13 et 14 sur un plan origunal de George T. Dunber, ancien voyer sur un cartain plan dressé par C. A. Heddin, architecte en date du 15 février 1855 et déposé en l'étude de M. Gernon, notaire.

du 15 février 1855 et déposé en l'étude de Al.
Gernon, notaire.

2º Peux certains lots de terre ensemble
av c toutes les bâtisses qui s'y tro vent
situé dans le prenier district de cette ville,
dans l'îlet borné par les rues Wachington,
Q a'rième, Magnolis et Clara, et dé ignés
comme lot. Nes 7 et 8, et mesu ant
cha'un 30 pieds, 4 ponces et 6 3/8 l'gues sur
une pr-fondeur de 103 pieds ent e lignes
parallèles.

Conditions—Le t'ers-le l'intérret des mineurs
dans les propriéés ci dessus sers vendu comp-Conditions—Le tiers de l'intérret des mueurs lans les propriéés et dessus sera vendu comp-tant, et les deux autires tiors de l'intérêt seront vendus comme uit: un tiers on plus comotant, au gré de l'acquéreur, et la basauce du prix d'a-chat, s'in y en s, à us et deux ans au gre de l'acquéreur, et la basauce du prix d'achat, a'il y en r, à u et deux ans
de crédit à 8 pour cent d'intérêt garanti par hypornèque spéciale et
lien du v-ndeur sur la propriété vendue avec
tour es les c'auses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer foutes les tares de
1897 en sus et su dela du prix de l'adjudication; faire un dé ôt comprant de 10 pour cent
et payer pour les actes de vente paidevant
Ar hur H. Brown, notaire
26dèc -26-ian 2 9 16 23 27

Succession de J. A. C. Wadaworth OUE CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,526—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tontes sutres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jourse qui suivront la présente notification les raisons («'ils en ont) pour lesquelles le compte pr visoire présenté par Mine Erminia Wad-worth, exécu-rice 'estamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologné et les fonds distribués sonformément au dit compte.

Parordre de la Cour

* *

4.4.

informément au discour Parordre de la Cour PAUL Ó GUÉRIN, Greffie Chas Louque, avocat. 11 janv-11 15 20

PARTY.

VENTES A L'ENCAN.

PAR Wm. P. CURTIS

ANNONCE JUDICIAIRE. Dans l'affaire de

McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd. EN LIQUIDATION. FABRIQUE DE VALEUR

SIXIEME DISTRICT.

SIXIEME DISTRICT.

PAR WM. P. CURTIS, Rneanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, inge de la Cour Civile de District pour la parolese d'Orléans, Division A. daté du 16 décembre 1897, dans l'affaire de McArd e & Sinclair Mfg. Co. Ltd., en liquidation, No 52,087, Coor Civile de District pour la paroisse d'Orléans, di sera vendu aux enchères publiques, les propriétés soivantes, comorenant les proprié és foncières et les immeubles par destination, comme suit—

Tous et séparément ces douse lots de tevre, ensemble avec les améliorations qui s'y treuvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'liet borné par l'avenue Louisiana, les rues Howard, an ciennement St George, Liberté, sanciennement Green, et Delachaise, désignés comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, dans l'let numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un devis on certificat d'arpentage fait par George H. Grandjean, décuté voyer de ville, en date du ler août 1892, et annexé pour référence fa un acte u-sesé pardavant John J. Ward, notaire, le 2 soût 1892, Lots Nos six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente [30] pie s de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt huit [128] pieda de profondeur, entre l'ignes parallèles.

Le dit tot No dix forme l'encoignure de l'avenue Louisiana au cent vingt huit [128] pieda de profondeur entre lignes parallèles.

Le dit tot No dix forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Howard, anciennement St. George. Lots numérotés de seize inclusivement ae touchent aussi et ceux numérotés orze et douze chacun mesurent trente deux (32) pieda de profondeur entre lignes parallèles et les lots numérotés de reise houisivement ser le devis ci-men tivuné. Encemble avec les machines, bouiloires, la professe de l'avenue du fond de diffé

enregistré.
Conditions - A être vendu en bloc pour u tiers comptant, la balance garantie par hypo-thèque avec les clauses usuelles à un et de x aux de crédit avec des billets portont 8 pour cent par an d'intérêt. L'acquéreur devant de poser 10 pour cent à "édjudic-tien et payer l'acte de vente pardevant Chas. T. Soulat,

Vove a l'inventaire en nos bureaux et le plan PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE Propriété désirable dans le Premier District. Demeure à deux étages 1120 rue Robin ua petit demi ilet de la place Colisée.

Succession de Michael J. Walsh, No 52,305, Division B. et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,-066, Division C, consolidées et transférées au No 53,066, Divi-

Cour Civile de District pour la paroiss d'Oréans. DAR E. CURTIS encanteur, Bureau No.

54 et 56 rue B-ronne—En vertu d'un
ordre daté du 10 août 1997, rendu par l'Hon.
F. A. Monroe, iuge de la Division C, de la
Cour Civile de District pour la paroisse d'orienne
d'un writ de saisie et
par l'Honorable Cour
par l'Honorable Cour adressé, je procèdera à vendre à, l'encan à la Bourse des Enrantenra, Nos 629 et 631 rus Commune, la MARDY 1 auresee, je procederal a vendre a jenean a la Bourse des Encantents. Nos 629 et 631 rus Commune, le MARDI, 18 janvier 1898. à midi, les propriétés auivantes.

Les résidences à deux étages numérotés comme ci dessus dans l'ilet borné par les rus Camp, Magasine, Race et Robin, le lot désigné par le numéro deux.

Les terrains mesurent 18 pieds de face à la rus Robin sur use profondeur de 128 pieds.

Voyes les plans à la Boures Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1897. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication Acte de vente pardevant Félix J. Pag., notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 déo—18 19 20 21 25 28 31—jan 16 17;18

ANNONCE JUDICIAIRE. Trois Lots de Terre bien Remblayés,

SUR LA RUE WATER, Entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Succession de Joseph Bitter.

No 43,026—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

No 43,026—Cour Civile de District, Paroisse d'Oriésas.

PAR MACON. DENIS & KERNAGHAN
—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Caroudelt—JEUDI, 10 fevrier 1898, à mi if, a la Beure des Encanteura, Nos 623 et 531 r. e. Commune, il sera veu lu aux enchères publiques, en verta d'un ord e daté le 5 Janv. 1898, par l'honorable Fred. D. King, inge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessone décrites, à savoir—

Les trois lots à bâtir bien remplis dans le Sixôme District de c-tte ville dans l'ilet borné par les rurs Water, Tehoupito las, Austeritz, Constanticople, dés goés par les Nos 4, 5, et 6 dans l'ilet No 90, conformément à un plan de A, Bundousquie, ing'nieur civil en date du 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Bouligny encanteur et réferré dans l'acte de vente de Edmond Burthe par devant A. Phot Jr notaire, le 30 avril 1872 mesurant cemme suit: let No 4, 25 pieds 2 ligues de face à la rus Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 101 p eds 3 pacess de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 5 tot No 5 25 pieds 1 pouce de face sur la rus Water e la même largeur dans le fond pa 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6, 25 pieds 2 lignes de face sur la ligne de separant du lot No 6, 25 pieds 2 lignes sur la ligne de separant du lot No 6, 25 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7. Enser ble avec les l'attises et améliorations qui s'y trouvent. Faisant face su fleuve, aux grands docks Stuyvesant, grandes fabriques et charts 4/11 y en a hun créd. qui s'y trouvent. Faisant rice au neuve, aux grands docks Stuyesant, grandes fabriques et chara à vapeur.

Condition-Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou un ét de x ans pour des bisiets s'écia eme t garantis per hypothèque et lens de vendeur pertant 8 pour cent par an d'intéret à partir de la date d'adjudication insou'an paiement final. 10 pour cent bonoraires d'avocat en es d'un orocès pour forcer la collection des billets et l'assomption par l'acquéreur des taxes ques et exigibles en 1898 en ens du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 isn-9 11 18 23 30-fey 8 10

SSISSIPPI VALLEY

La seute ligne à Louis ville et Cincinnati Avec chaises à dossiers gratis.

VENTES A L'ENCAN-

PAR BAYNE & ONORATO. ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

Nos 1323-1325 rue Sad Robert-

Rapport ant \$20 par mois. Succession de George Ouder.

Succession de George Ouder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR L.
Paroisse d'Orléans. No 54,919— ous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monros, juge Divion C. de la sus dite Cour, siégeant en plaçe de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Divisto. E. de la dite Cour, maintesant absent le dit ordre daté et signé le 3 janvier 1898 et adressé à Joseph L. Onorato, une encauteur d'ment licencie, nous procéderons à la vente à l'encan public. le JEUDI. 10 février 1898, à 12 M., à la Bourse des Propriété S. Foncières, 631 rue Commune. la propriété ci-après décrite:
Tout et en particulier la part, l'intérêt et la propriété. mipatant aux div-dix huitièmes de feu Gorge Order, dans et à un certain lot de terre ensemble avec tontes les bâtisses et améliorations qui sy trouvent, et tous les droits, vois servitudes, privilèges et avantages y apparienant ou en quel que sorte en dépendent, stiné. le trouvant et étant dans le premier district de cette ville dans liet borné par le aros rasile. Erath, Magnoila, anciennement Maunsell et Sud Robertson, ci-levant Locust désigné par le No 3 daprès une copie d'un plan annere à l'arte d'achat du dit decedent, passé pard vant V. J. Castell, anciennement notaire public en circe ville, le 4me jour de «a il 870 et mesurant d'après le dit plan. 32 pieds de face à la rue Sud Robertson, sur une profondeur de 126 pieds. 7 ponces et 2 lignes entre lignes paral·lèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépat de 20 pour ceat au moment de l'adjudication et payer l'acte de vette, pardevant James simeon. Esq. notaire subblie.

BAYNE & ONORATO.

Propriété s' foncières, Hypothéques, Placements. BAYNE & ONORATO,
foncières. Hypothéques. Pla
ments.
No 824 rus Commune.
8 jan - 8 9 - fev 6 7 8 9 10

PAR BAYNE & ONORATO. ANNONCE JUDICIAIRE. COTTAGE SIMPLE,

No 2918 rue Chippewa. Succession de Catherine Schmidt, ou Smith, veuve de Joseph Dies.

No 51,365 + Cour Civile de District pour la
parciase d'Oriéans—Division C.

OUS et ep vertu d'un ordre daté le 28 de
cembre 1 27, de l'Hon. F. A. Monroe juge
de la suelity cour, nous procéderons de vendre Mardi, ler fevrier 1898, à Midi, A la Bourse des Propriétés Foncières,

631 rue Commune, a propriété cl-après décrite:

Une cerraine portion de terre, essemble
avec les logissés et ameliorations qui sy trourent, situe dans le qua rième district de cette
rille, dans l'iet boiné rar les rues Chippewa ville, dans l'ilet boiné rarles ruse Unippewa-Sixième, sprème et St. Thomas, La dite por-tion de telle mesurant 20 pieds de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 120 piede entre l'ignes parallèles. Les améliora-tions con il leit en un coltage simple, rappor-tant \$12 de loyer par mois. Con litioax—l'omptant : l'acquéreur devant payer post l'acte de vonte pardevant M. V. l'ejar, rossine et dé over 20 ponteur avec BAYNE & ONORATO, Boyrse des Propriétés Foncières, Hypothè-ques et Platements, 824 rue Commune, 29 doc-29 30 31-jan 30 31-jet 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF ATRONUR JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième

Distric*, Connue comme les Nos 2415 et 2417 rud Bienville, entre les rues Rocheblave et Touti.

Southwestern Building & Loan Association vs Eleonora Gregory.

COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA Daroisse d'Orléans—No55,021—En vertu d'un writ, de saisse et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile, de District d'un writ de saisie et veute à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'afaire ci-desaus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Eucanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et 8t Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 danvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—
Deux dertains lots de terre, ensemble avec toutse les bâtiases et améliorations qui sy trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui v appartiennent et quelque sorte, situés dass e Deuxième District de cette ville, dans l'ist borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblate et Tonti, désignés comme lota Nos 5 et 6 sir un plan anuexé à un acte pas é pardevant James Fabey, notaire en cette ville, le 12 desembre 1874; les dits deux lots rejoignem let mesurent conformément au dit p'an chacien vingt quatre praés dix pouces et deux Hzosa de face à la rue Bienville sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèse.

Sais! dans l'affaires ci dessus. Conditions-Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. Carroll & Carroll Avocate pour les Plaignants.

17 déc--17 24 31--jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE. dans le Deuxième District

Vente de Propriété Améliorée connu comme Nos 2425 et 2427 rue St-Pierre,

Entre les rues Rocheblave et Tonti. Albert Gailbault vs Mme C. A. Philippi
OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
U paroissad Oriéans—No 55,060—En vertu
d'un writ de saisie et vente à moi adressé par
'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intinide, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à Bourse des Encanteurs, Noc 629 et 631
rue Commune, entre les rues Caupet St Charles, dans le Premier District de cette ville, le
JEUDI, 20 janvier, 1898, à midi, de la pro
priété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre situé dans le second
District de cette ville, dans l'ilet No 310 borcé
par les rues Oriéans, St. Pierre, Rocheblave et
Tonti. Le dit lot est désigné par le numéro
quatorze et mesure trente piede de face à la
rue St. Pierre aur une profondeur de cinquaute-sept pieds trois nouces trois lignes et demie
eatre lignes parailèles, ensemble avec toutes
ies bâtisses et amélioratiens qui s'y trouvent
et tous les droits, voies et privilèges qui y appartienneut en quelque sorte.
Sais dans l'afaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Slérif Civil de la Paroisse d'Oriéans.
Felix II. Drepfous, avocat du plaignant
17 des —17 24 31—jan 7 14 20 Albert Gailbault vs Mme C. A. Philippi

ETAT DE LA LOUISIANE-COURCIVI-L'ITAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la parojase d'Orléans.
—No 55,295—Cour Civile de District—Divi
sion E—Charles Kunnecker ve ses oréanciers—
Ordre de Cour.—Que la cession des biens du
pétitionnaire Cha-les Konnecker, insolvable
dans cette affaire soit et est par le présent aoceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers : qu'une réunion de dits créanciers soit
sonvoquée et tenue pardeva. I George M. Barnett, notaire public, en son bureau, No 213
Passage de la Bource, en cette ville, commangant Mirroll. Le 25me jour de janvier 1898,
a 11 hebres A. M., dans le but de délibérer sur
les métires dudit pétitionnaire, élire un syndic
et voter sur toutes autres affaires qui pourraient
leur êtrè soumises et que dans l'intervalle toutes procédures dudiciaires contre la personne
aiusi que les biens dudit pétitionnaire soient
suspendues, et que Jac Bukenfohr soit sommé
syndic provisoire des créauciers dudit insolvable et que des lettres lui soient émises comme
tel syndic provisoire sur prestation de serment
et donnant caucion en la semme de cinq cents
dollars (8500) conditionnée co ome le requiert
la loi.
Nauvèlle-Orléans, 5 janvier 1898.

is loi. | Neuvelle-Orléans. 5 janvier 1898. |Signé| GEO. H. THEAED, Juge. Pour copie contorme. JAS. D. RANKIN, Députe-Graffier. 7 janv-7 11 16

Avec 1898 commence notre 20me année. Le succès de nos affaires a été phénoménal. favorisés comme nous l'avons été par le patronage du meilleur monde à la Nouvelle-Orléans. Nous considérons qu'il est de notre devoir, et un devoir facile de remercier nos amis de leur patronage; car sans leur aide le succès anrait été impossible.

Nous espérons qu'à l'avenir nous servirons nos patrons avec autant de succès que dans le passé.

Souhaitons à tous "Une bonne et heureuse année."

&&&&&&&&&

Tout à vous,

VENTES PAR LE SHEBIP

Vente de Propriété Améliorée dans le Quartrième District, sur la rue Pr tania. Entre les rue Harmonie es Piessant, dans l'ilet borné par les dites rues

et la rue St-Charles. William G. Taylor ve Warren H. Moise et als.

ANNONCES JUDI: IAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Moise et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 54 239—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honerable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'afiaire ci-dessus intituiée, je procéderai à la vente à l'enohère publique, à la Bourse des Encanterrs. Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et Sticharles, dans le Premier district de cotte ville JEU-I. 13, janvier 1898, à midi de la propriété el après décrite, à savoir—Premièrement—Un certain morce au on portion de te re ensemble avec et bà issas et à le lorations la de suis et tous les droits et privivilèges là dessus apparterant, situé dans l'inte borné par les rues Harmony, Prytania. Pleasant et St Charles, l'edit morceau ou portion de terre étant à une distance de appraiend et re represent cinquante pieds de l'enceignure des rues Harmony et Prytania et mesurant cinquante pieds de face à la nue Prytania sur cent cinquante pieds de face à la nue Prytania sur cent cinquante pieds de face à la nue Prytania sur cent cinquante pieds de face à la nue Prytania sur cent cinquante pieds de face à la nue Prytania sur cent cinquante pieds de face à la nue Prytania sur cent cinquante pieds de face profendaur, entre ligues paral·èles, étant désigné par la lettre B sur un devie annezé à un acte passé pardevant D. I. Ricardo anciennement notaire en cette ville, le 5 février 1862. Deuxièmement—Un autre morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtieses et auséliorations qui s'y touvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiement, situé dans le mêmedistrict et liet que la propriéte ci-dessus décrite et mesurant dur pieds de face à la rue Prytanées ur cent cinquante piets de profinder entre ligues paralièles. La dite profinder entre sur le côté près de la rue Harmonie est à une distance de acivante pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et il est aussi contigu à la propriété pre mierement décrite.

Shérif Civil de la Parosae d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE ente d'une Vaste Propriété Résidencee de

Valeur du Sizième District connue comme No 1544 de l'Avenue Henry Clay, encolgunre Benjamin,

Un bloc de l'Avenue St-Onarles, près

du Parc Audubon. Quartier Aristocratique. J. Cabill vs Chas S. Childress.

A. J. Cahill vs Chas S. Childress.

CDUR CIVILE DE DISTRICT POUE LA paroisse d'Orléans—No 54.192—En veriu d'un writ de sajsie et vente a moi adressé pair Honorable Conr Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, le procéderat à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles dans le Premier District de cette vills, le JEUDI, 20 janvier 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—Thois certains lots de terre ensemble avec toures les bà l'ases st améliorations, etc., qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, sérvitudes et avantages qui y appartiennent ou y appartienant en quelque sorte, situés dasse le Sixième District de cette ville dans l'il-t désigné par le No municipal 67 (Burtheville), borné par les avenues Henry Clay et St. Charles, et les rues Betjamin et Calhoun désignés par les Nos 14, 15, 16, et mesurent chaous, en mesure américaine, tronte-st-un piedasir ponces de face à l'avenue Henry Clay en ceut seize pieds, cinq pouces et rois lignes de profondeur entre lignes paralèles, le lot No 16 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay en ceut seize pieds, cinq pouces et rois lignes de profondeur entre lignes paralèles, le lot No 16 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Benjamin, le tout d'après croqui de John, F. Brown, député voyer de la ville, daté le 18 mars 1834 et annexé à un acte passé par devant feu James Fahey, notaire publio, le 13e jour de voembre 1836.

Satei dans l'affaire oi-dessue Conditions—Comptant sur les lieux.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans R. McClosléy, aveca pour le plaignant.

Sherif Civil de la paroisse d'Orlea B. McCloskey, avocat pour le plaignant 17 déc-17 18 19 24 25 31 -- jan 7 14 20 Sharif Civil de la paroisse

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de propriété améliorée et de valeur du Troisième District. consu comme No 2515 rue Remparts,

entre les rues Poète et Musique. The Third District Building Association vs Lilian Hyde, femme d'Oscar Antoine

Antoine

COUR CIVILE DE DISTRICT FOUR LA paroisse d'Orléans—No 55, 134—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publi que, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le premier district de cette ville, le JEODI, 3 février 1893, à midi, de la propriété el après décrite, à savoir—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y irouvent et tous les droits, voies, puvilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en queique sorte, situs dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Claude. Poète et Musique led tilet est désigné par le numéro vingt et un, conformément à un plan déposé dans le bureau de F. De Armas, ancien notairs en cette ville et mesure en mesure iru çaire trans trois p'eds de faire à la rue Remparts sur cent vingt pieds de faire dans l'affaire ci-dessus.

Saist dans l'affaire ci-dessus.

Saist dans l'affaire ci dessus.
Conditions - Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zéngel, avocat pour le p'aignant. Frank Zengel, avecat pour le p'aignant. 30 déc-30-jan 6 13 20 27-fev 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF,

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE D'UNE PROPRIÈTE DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT. Carson Mudge ve L. D. Herbert.

Carson Estage va D. D. Heibert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitalée, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs. No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Campe et st-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 février 1895, à midd, de la propriété ci-dessous décrite à sayoir.

Tois certains luts de terre, ence d'àvec di, de la proprieté ci-dessous décrite à savoir.

Trois certains lots de terre, ence de vertices les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet l'avez par l'allée Jane, les rues Palmyre, White it Bank désignés comme ilet "D' sur un plan privé de L Surgi, en dépôt à la "Hibernia Insurance Colles d'telors sont désignés par les Nos. 25 27 et 23 et mesurent comme sur l'at 26 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée. Jane, le mé ne dans le fond, par cent quajorze pieds onze pouces. Lot No 27 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, sur cent quajorze pieds onze purces et sept lignes. Le lot No 25 mesure vingt aix pieds 7 lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, sur cent quajorze pieds onze purces et sept lignes. Le lot No 25 mesure vingt aix pieds 7 lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, par cent qua nyapi des nu nouce sept lignes sur la ligue de face à l'allée Jane, le méme dans le fond, par cent qua pripieds six lignes sur la ligue le separant du lot No 27.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions l'affaire ci dessus Conditions—Comptant sur les lieux FRANK MARQUEZ, Shérit Civil de la paroisse d'Ortésa Theo. Cotonio. avocat pour le plaignant. 31 déc-31-jan 17 14 21 28-fev-3

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété dans le Pre-

mier District. Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs James Mullaley. ment Company vs James Mulialey.

COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA

Paroisse d'Orléans — No 51,657 — En
vertu d'un alias writ de neri facias à mos
adresse par l'Honorable Cour Civile de Districi pour la paroisse d'Orléans, dans l'antaire
ci-dessus inituiés, je procéderal à la vente
à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 res Communs entre les
rues Camp et St Charles, dans le Prenier District de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1898,
à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

à midi, de la propriété ci-après décrite. à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre
ensem le avec les amélioration et
bâtisses qui s'y trouvent situe,
dans le premier district de cete valle
dans litet désigné par le let No 677 borne
par l'avenne Hagan, et les rues Rendos, Commone et Gravier, mesurant cent vingt pieds
de face à l'avenue Hagan sur trente et un
pieds trois ponces et qua re lignes de profondeur et désigné aur les rolos d'assessment de
la vi le de la No velle Orisans comme let No
dix sept.

ix sept.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Uniéan E. E. Molso, Avocat pour les plaignants. 17 dec-172431-jan 71420

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur dans le Septième District.

Thomas Sully vs Mme Fergus Hathorn.

district et ilet et étant partie de 2 lots de têtre désignés par les Nos 18 et 19 sur ledit plan du 11 mai 1844, étant les portions du fund desdits lots et meaurant trente pieds sur soixante pieds étant trente pieds et deur sur chacun des lots 18 et 19.

Saisi dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sharif Civil de la Parriage d'Orlésas. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans 30 déc-30 31-jany 6 13 20 27 fév 3

VENTES PAR LE CONSTABLE Mme B. M. Gogarty ve Hurz Cornice

Company. PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Oriéans, No 31,175—En vertu d'un writ de fieri faoias à moi adressé par l'Hon. W. E. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Oréans, je proderna à la vente à l'enchère publique, en don entrepét, rue Lafayette entre les rues Camp et Magazine, le MERCREDI 19 junier 1998, à midi, de la propriété ci-après décorite, à savoir.

rite A savo'I: Un lots d'outils, etc. pour ferblantiers et fabricants de corniches. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée e nu-mérotée d'après inventaire enregistré en mon

ureau.
Conditions—Comptant sur les lieux
ED. P. FULEY
Constable de la Première Cour de C.4
9 jan—9 14 19

COMPANY TO